RESOLUTIONS ADOPTEES

40. La Commission 24 prend acte avec satisfaction des progrès réalisés dans la recherche d'un site approprié pour l'installation en Australie d'un astrographe de 20 pouces et dont le Dr Brouwer lui a rendu compte. L'importance de la construction d'un tel instrument ne peut être surestimée. La Commission insiste sur l'urgence des travaux qui seront ainsi rendu possibles; elle espère que les fonds nécessaires seront fournis dans le plus bref délai.

41. Nous apprenons la résolution suivante adoptée par la conférence de Virginie de

1956 sur l'Echelle de Distance Cosmique:

L'un des besoins urgents de l'astronomie est la détermination des distances des étoiles plus faibles que la magnitude 13. Ces étoiles sont trop faibles pour être observées avec les réfracteurs à long foyer, en outre les réflecteurs existants ne sont pas prévues pour satisfaire aux nécessités des mesures astrométriques. En conséquence la conférence recommande que soit entreprise l'étude technique d'un réflecteur qui satisfasse à ces nécessités. Il est indiqué d'étudier un réflecteur du type Cassegrain avec un miroir secondaire monté d'une manière plus rigide que d'habitude. L'ouverture devrait être d'au moins 60 pouces de telle sorte que les étoiles de magnitude 18 puissent être observées avec des poses n'excédant pas 20 minutes. L'instrument devrait être installé dans un endroit où le climat soit raisonnablement uniforme au cours de l'année en ce qui concerne le pourcentage de ciel découvert et le qualité des images. Un tel instrument serait utilisé avec fruit pendant plusieurs dizaines d'années.

Commissions 25, 27, 33 et 37

42. Les Commissions 25, 27, 33 et 37 recommandent qu'un catalogue de magnitudes stellaires soit préparé qui résumera les observations photométriques disponibles.

Commissions 25 et 37

43. Les Commissions 25 et 37 recommandent l'institution d'un comité spécial restreint en vue de la coordination des observations d'amas galactiques. Parmi les membres de ce comité (qui ne constituerait pas une sous-commission officielle) figureraient les Présidents des deux commissions et quelques autres astronomes nommés par eux.

Commission 26

44. La Commission 26 a examiné le projet d'un catalogue général des couples J, qui résumera 40 ans de mesures par divers observateurs des étoiles doubles découvertes par R. Jonckheere. Après discussion, la Commission a estimé que cette publication présenterait un intérêt général pour l'ensemble des recherches sur les étoiles doubles; elle recommande que l'U.A.I. prenne à sa charge les frais correspondants, lesquels selon un devis provisoire s'élèveraient à 5000 dollars.

45. La Commission 26 recommande la réédition des tables des coordonnés elliptiques rectangulaires X et Y, publiées par l'Observatoire de l'Union Sud-Africaine, l'édition précédente de ces tables étant épuisée. Les nouvelles tables devront être recalculées jusqu'à

la septième décimale sous la responsabilité du Dr K. Aa. Strand.

Les tables utiliseront les mêmes entrées; elles donneront en outre les différences par rapport à l'excentricité, tandis que des intervalles plus faibles pour l'anomalie moyenne M pourront être utilisés au voisinage du périastre.

Commission 27

46. La Commission 27 demande au Comité Financier d'utiliser une somme de 500 dollars pour la version anglaise des Remarques à la seconde Edition du Catalogue Général des étoiles variables.

47. Pour qu'une étude plus exhaustive des modifications spectrales soit possible, la

Commission 27 recommande:

(a) que soient organisées des déterminations photoélectriques précises de magnitude et des couleurs pour les étoiles Of et Be dont le spectre présente des raies brillantes variables et qui, de ce fait, peuvent être prises comme étoiles-types;